



Morlaix Communauté
Attributions du Conseil de Communauté déléguées au Président

Arrêté A20-107

Objet : Espace aquatique
Versement anticipé de la contribution financière au délégataire

Le Président de Morlaix Communauté,

*Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;
Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et notamment son article 1 visant à assurer la continuité de fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;*

Vu la convention de délégation de service public du 16 février 2017 par laquelle Morlaix Communauté a confié la gestion et l'exploitation de l'espace aquatique communautaire à l'UCPA Sport Loisirs ;

Vu la demande du 31 mars 2020, par laquelle l'UCPA sollicite de Morlaix Communauté un versement anticipé de la contribution financière forfaitaire car, malgré la mise en œuvre des mesures proposées par l'État (chômage partiel, report des cotisations sociales), celles-ci apparaissent insuffisantes pour couvrir la perte de chiffre d'affaires liée à la fermeture de l'établissement depuis le 15 mars 2020 ;

Considérant que les crédits sont inscrits au budget principal, section fonctionnement, fonction 413, nature 67443 ;

ARRÊTE

Article 1 :

À titre exceptionnel, compte-tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, les modalités de versement de la contribution financière prévue à l'article 24.3 de la convention de délégation sont modifiées.

La contribution forfaitaire en contrepartie des contraintes de service public pour la période du 1^{er} juin 2020 au 31 août 2020 sera versée de manière anticipée, à la réception de la facture transmise par le délégataire.

Article 2 :

Le directeur général adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée au préfet du Finistère.

Fait à Morlaix, le 23 avril 2020


Le Président,
Thierry Piriou

